

En 2011 le gouvernement a décidé d'un plan d'économies sur les dépenses des hôpitaux publics, une amputation des crédits à hauteur de 442 millions d'euros, pour imposer une plus grande convergence avec les hôpitaux privés. Cela équivaut à 15 000 suppressions d'emploi de contractuels en année pleine. 2012 sera pire si nous ne faisons rien !

Austérité, dette hospitalière: On n'en veut pas !

Un budget 2012 sous le signe du plan d'austérité européen : le pacte Europlus décidé à Bruxelles le 24 mars dernier !

Sous couvert de réduire l'actuelle crise de la dette souveraine, les gouvernements de la zone euro élargie ont décidé de s'attaquer aux salaires et à la protection sociale dans son ensemble.

Que dit ce pacte Europlus : «*Viabilité des retraites, des soins de santé et des prestations sociales : cet élément sera notamment évalué sur la base des indicateurs d'écart de viabilité. Ces indicateurs mesurent la viabilité du niveau d'endettement sur la base des politiques menées, notamment les régimes de pension, les systèmes de soins de santé et les régimes de prestations, et en fonction des facteurs démographiques.*»

Ainsi après s'être lourdement attaqué aux retraites en 2010, le gouvernement devra amplifier son offensive contre l'hôpital public. Pour 2012 il impose déjà un plan austérité sur l'assurance maladie de 2,2 milliards d'euro et une nouvelle « mise en réserve » des dépenses hospitalières de 545 millions d'euro.

Le faux déficit des retraites et de l'assurance maladie !

Selon l'ACOSS (*Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale*) et le CPO (*Conseil des Prélèvements Obligatoires*) les exemptions liées aux «niches fiscales et sociales» (diminution de l'assiette de contribution), non compensées par l'état, se montaient en 2010 à 27,3 milliards pour un déficit de 21 milliards d'euro : **en 2010 la sécurité sociale était donc excédentaire de 6 milliards d'euro.**

Quand les banquiers pillent l'hôpital public victime des emprunts toxiques!

Alors que les gouvernements d'Europe ont trouvé des milliards d'euro en 2008 pour sauver les profits des banquiers, les gouvernements ont laissé ceux-ci saigner à blanc l'hôpital public, en imposant la logique de l'emprunt (*cf chapitre suivant*) au détriment de l'emploi hospitalier et du service rendu à la population. La seule banque DEXIA, aujourd'hui en faillite, a prêté 964 millions d'euro sur une dette totale hospitalière de 21,7 milliards d'euro en 2009. Les emprunts toxiques de DEXIA dans les hôpitaux ont un surcoût estimé à 115 millions d'euro.

LA SANTÉ N'EST PAS UNE MARCHANDISE



LE SOCIAL N'EST PAS A VENDRE

Aujourd'hui pour prêter aux hôpitaux, les banques empruntent à 1% auprès des banques centrales et imposent des taux exorbitants à la collectivité publique.

Si les établissements de santé pouvaient emprunter directement au même taux nous économiserions tous les surcoûts (et pourrions financer des emplois) que captent aujourd'hui les «requins» de la finance internationale.

Des emprunts imposés!

Les responsables de cette situation sont, le gouvernement actuel, et tous ceux qui l'ont précédés depuis 1973, date à laquelle



Union syndicale
Solidaires

Fédération Sud Santé-
Sociaux
"Solidaires - Unitaires -
Démocratiques"
70, rue Philippe de Girard
75018 PARIS
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org
Paris, le 15/oct/2011

a été interdite la possibilité pour l'état de financer ces emprunts par la Banque de France. Cette disposition a ensuite été confirmée en 1992 par l'article 104 du traité de MAASTRICHT et l'article 123 du traité de LISBONNE en 2007 pour toutes les banques centrales.

De Xavier Bertrand à Xavier Bertrand en passant par Roselyne Bachelot, le plan Hôpital 2007-2012 accélère le recours à l'emprunt. Le principe de ce plan est d'apporter des aides d'Etat pour garantir les emprunts permettant des projets de rénovation des bâtiments, comme on l'a écrit plus haut, c'est une des origines des emprunts toxiques.

La mise en œuvre du plan impose les restructurations hospitalières, et la convergence public-privé. Mais c'est aussi le début des scandales comme le PPP (partenariat public privé) de l'hôpital SUD Francilien qui est un exemple de cette désastreuse politique fondée sur les critères de gestion du privé. A ce jour, avec plusieurs mois de retard, l'hôpital n'est toujours pas en fonction, une enquête a relevé 8000 malfaçons, le loyer imposé par le promoteur a déjà augmenté de près de 30% et ces loyers ont commencé à être perçus avant même la mise en service...

Ces faits introduisent des distorsions entre établissements hospitaliers et rendent infiniment plus difficiles les conditions de travail. Cela a bien sûr une incidence sur les conditions de soins, tant sur la qualité que sur la sécurité.

C'est la santé de toute la population, l'emploi hospitalier, les conditions de travail qui sont pénalisés par l'austérité et les emprunts toxiques.

Le faux-déficit de la sécu n'est qu'un prétexte. Tout comme le risque financier est le prétexte à plus de privatisation et à une attaque sans précédent contre la sécurité sociale et le système public de santé.

Sarkozy et Merkel sont les leaders européens de cette remise en cause.

La santé de la population est devenue l'otage d'un racket institutionnalisé des banques, d'un racket de l'état qui double la taxe sur les complémentaires santé, qui à leur tour augmentent leurs tarifs.

4 à 5 millions de français renoncent déjà à une mutuelle. Le reste à charge (franchises, forfaits, déremboursement,...) qui pénalise tous les usagers devient pour eux insupportable.

Ces personnes renoncent souvent à se soigner, diffèrent les soins ou s'endettent. Aux souffrances et aux risques majorés pour la santé, s'ajoute mécanique-

ment un coût social lié à l'absentéisme quand l'état s'aggrave, et quand les soins deviennent plus lourds du fait des pathologies qui évoluent défavorablement.

Dans le cadre du PLFSS, le gouvernement se propose aussi de modifier le calcul des indemnités journalières.

En plus des économies imposées aux seuls hôpitaux publics et de l'augmentation des taxes sur les complémentaires santé, le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale modifie le calcul des indemnités journalières.

Celles-ci ne seraient plus calculées sur le salaire brut mais sur le net. Cela pourra engendrer une perte de plusieurs dizaines d'euros par jour. Une double peine pour les personnes malades ou accidentées qui subiront une perte supplémentaire de salaire.



Agir dans l'unité fin novembre 2011

SUD santé sociaux propose avec de nombreuses associations, syndicats et partis (*collectif «notre santé en danger»*) une réaction unitaire dans la semaine du 21 au 27 novembre contre ce nouveau plan d'austérité sur la santé et les dettes illégitimes, pour un égal accès à une santé solidaire face aux appétits des trusts de la finance.

D'ici là, la fédération SUD appelle, avec des temps forts la dernière semaine (fin des débats sur le PLFSS), à organiser en commun diffusions de tracts, débats, manifestations pour informer et mobiliser la population.

Les banquiers ou la santé il faut choisir !

Malades, assurés sociaux, salariés de la santé et du social : agissons dans l'unité !